

Protection des données. Un accord européen possible le 15 juin | Le Net Expert Informatique

	Protection des données. Un accord européen possible le 15 juin
---	--

Un accord pour adapter la législation européenne sur la protection des données personnelles à l'essor de l'internet est à portée de main et peut être conclu le 15 juin.

Jeudi soir à Bruxelles, l'Allemagne, la France, le Luxembourg et la Commission européenne ont assuré qu'un accord sur la protection des données pourrait voir le jour d'ici à trois semaines. « Nous sommes dans la dernière ligne droite et nous voulons aboutir », a déclaré le ministre allemand de l'Intérieur, Thomas de Maizière, au cours d'un débat sur la protection des données avec les ministres de la Justice de la France, du Luxembourg et la commissaire européenne Vera Jourova.

« Nous sommes sur la voie d'un accord général. Le texte est inachevé, mais il est bon », a confirmé Mme Taubira. « Nous avons en perspective un accord le 15 juin » lors de la réunion des ministres européens de la Justice à Luxembourg, a renchéri la commissaire Jourova.

Protéger les citoyens européens

L'objectif de cette nouvelle législation est d'empêcher les données personnelles des citoyens de l'UE de quitter l'espace européen sans leur consentement explicite.

Thomas de Maizière a préconisé une longue journée de discussion pour aboutir. « Il va falloir faire des compromis et tempérer les attentes », a-t-il insisté.

Deux textes sont en discussion depuis février 2012: un règlement pour les données personnelles à caractère civil et commercial, et une loi pour les fichiers du secteur privé.

Nous organisons régulièrement des **actions de sensibilisation ou de formation** au risque informatique, à l'hygiène informatique, à la cybercriminalité et à la mise en conformité auprès de la CNIL. Nos actions peuvent aussi être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez-nous

Denis JACOPINI

Tel : 06 19 71 79 12

formateur n°93 84 03041 84

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure sécurité des systèmes informatiques et améliorer la protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

Cet article vous plait ? Partagez !

Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source : <http://www.ouest-france.fr/un-accord-europeen-possible-le-15-juin-3436970>